



La Défense, le 24 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONDAMNATION DE L'ULTRA VIOLENCE A NANTES

Au cours de la journée du 22 février 2014, des graves violences ont émaillé une manifestation de voie publique organisée à NANTES par les opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Plusieurs centaines de casseurs, particulièrement équipés et déterminés, ont pris à partie les forces de l'ordre avec une violence extrême et commis d'importantes dégradations, comme ont pu en témoigner les images retransmises par certains médias.

De très nombreux gendarmes et policiers, gardiens de la paix, gradés, officiers mais aussi commissaires de police, ont été blessés et contusionnés à l'occasion des opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre, ainsi que dans le cadre de manœuvres tactiques visant à préserver des biens publics ou privés. Le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale (SCPN, majoritaire) tient à les assurer de sa solidarité et de son soutien.

Le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale et les chefs de service qu'il représente condamnent avec la plus extrême fermeté ce déchaînement de violences inacceptables commises pendant plusieurs heures, dont les auteurs, nullement animés par la volonté de manifester pacifiquement, ont délibérément cherché à blesser gravement les policiers, utilisant des pièces métalliques, des billes d'acier, des plombs ou encore des pavés.

Le SCPN tient également à rendre un hommage appuyé à l'ensemble des personnels engagés sur ce dispositif qui ont su conserver la maîtrise des événements et leur sang-froid, en dépit de la rare gravité des faits, des violences et des provocations. Ils ont ainsi permis, rappelons-le, aux manifestants pacifiques d'exercer leur liberté d'expression, tout en affirmant l'existence de la loi face aux exactions perpétrées par quelques centaines de délinquants.

Emmanuel ROUX



Secrétaire général

Céline BERTHON



Secrétaire général adjoint

Contacts

Emmanuel ROUX : 06.08.95.77.84 ; sg@le-scpn.fr
Céline BERTHON : 06.09.68.80.89 ; sga@le-scpn.fr
Secrétariat : 01.49.67.02.40 ou 41 ; secretariat@le-scpn.fr